

LE PORT DE MONTREAL

Il se joue à propos de notre port une comédie dont les auteurs se sont montrés bien mal avisés mercredi, à la séance de la commission du hâvre. Il ont laissé voir les dessous et la question est virtuellement entrée dans la période de la crise. Tant mieux. Depuis trop longtemps certains commissaires pouvaient, sous le couvert de raisons plus ou moins plausibles, lutter contre le progrès, le développement de l'Est, masquer sans trop d'effort leur hostilité contre la partie française de la ville. En cela, ils servaient surtout leurs intérêts privés.

Mercredi, le maire Préfontaine résolut de nettoyer cet échiquier d'intrigues. Il y avait d'ailleurs urgence, car la session va bientôt finir et le ministre des Travaux Publics avait déclaré que le gouvernement, avant d'agir, désirait connaître le sentiment de la commission du hâvre.

Connaître le sentiment de la Commission!!! Mais citons d'abord ce qui s'est passé à la séance.

Prenant au mot l'hon M. Tarte, le maire Préfontaine proposa la résolution suivante :

"Attendu que les commissaires du hâvre de Montréal, dans le but d'améliorer le hâvre et de répondre par là aux besoins du commerce de ce pays, ont soumis au gouvernement un projet de disposition des finances qui, s'il est accepté, mettra la commission du hâvre en état de faire telles améliorations sans augmenter le chiffre des intérêts qu'elle a à payer ;

"Attendu que le gouvernement a informé la commission du hâvre qu'il ne pouvait pas, pour le présent, accepter telle proposition, mais qu'il consentait à lui avancer \$2,000,000 à 3 p. c. payable semi-annuellement, en échange des débetures offertes par la commission, pour la même somme, remboursable en 25 ans, en outre de la balance qui doit lui être accordée en vertu de la loi de 1896, et que, sous les conditions suivantes :

"Qu'une certaine somme soit employée à la construction de cales-sèches et de quais à eau profondes propres à l'érection d'élévateurs, en bas de la section 33 du port de Montréal, la balance de l'argent devant être employée à l'exécution du plan No 12a ;

"Résolu : Qu'en raison de l'absolue nécessité de commencer et terminer le plus rapidement possible les améliorations nécessaires du hâvre, la dite proposition du gouvernement soit acceptée à la condition que \$750,000 seront dépensées en bas de la section 33 du port, pour l'établissement de cales-sèches et de quais à eau profonde-propres à la construction d'élévateurs à grains, où les compagnies de chemins de fer pourront avoir accès, et que \$1,900,000 seront dépensées pour l'exécution du plan No 12a, avec une entente que si une plus forte somme est requise pour compléter le port national du Canada, on y pourvoira plus tard, sans augmenter le chiffre des impôts sur le commerce du port."

Ont voté contre cette résolution qui rendait justice à tous, et réglait admirablement la distribution de l'argent : MM. Allan, Thomson, Bickerdike, Torrance, Farrell, et LEMAY.

Lemay, l'homme cher au cœur de la clique du *Witness*, un conservateur d'hier, un personnage qui est arrivé aussi étrangement à la commission du hâvre que certains de ses amis à d'autres postes.

Battus, les Canadiens-français, par une seule voix : celle d'un des leurs.

Contre nous, aussi, Bickerdike, un autre exécutif des œuvres de nos ennemis à Montréal et à Ottawa.

Farrell a suivi tout logiquement — ne lui avait-on pas également donné ordre de voter contre l'Est ?

On voulait connaître *les sentiments de la commission*, chose qu'on connaissait peut-être aussi bien que feu McGreevy connaissait la teneur des soumissions... avant leur ouverture.

Voilà donc la partie est de Montréal peut-être privée pour un an de travaux reconnus urgents et *logiques* par tous ceux